

ENSEMBLE, SOUTENONS LA RIPOSTE À LA MALADIE COVID-19

Déclaration du Conseil de surveillance de la poliomyélite concernant la COVID-19

La riposte à la pandémie de COVID-19 appelle une intervention mondiale rapide menée dans la solidarité. L'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite (IMEP) est prête à y prendre part.

L'action de l'IMEP face à la maladie COVID-19 se fonde sur deux principes. Le premier est un impératif de santé publique : le programme de lutte contre la poliomyélite doit pleinement contribuer à la riposte à la COVID-19. Le deuxième, qui sous-tend le premier, consiste à s'assurer qu'une fois la crise derrière nous, l'Initiative soit en mesure de mettre fin à la poliomyélite par une action rapide et déterminée.

L'IMEP met ses moyens au service de la riposte à la COVID-19

Le Conseil de surveillance de la poliomyélite (POB) est convenu que, dans les quatre à six prochains mois, l'IMEP mettra ses moyens programmatiques et opérationnels et ses ressources humaines, du niveau mondial jusqu'au niveau national, au service d'une riposte puissante à la COVID-19, tout en maintenant ses fonctions essentielles de lutte contre la poliomyélite telles que la surveillance et la gestion mondiale de l'approvisionnement en vaccins.

L'IMEP continuera d'affecter son personnel de lutte antipoliomyélique à la riposte à la COVID-19 et de fournir des moyens de coordination (comme des centres d'opérations d'urgence) et son infrastructure (tels que des moyens de transport ou du matériel informatique). S'appuyant sur les vastes réseaux d'agents de première ligne que nous finançons dans de nombreux pays, nous recueillerons des informations pour donner des orientations conformes aux recommandations de l'OMS. Dans les pays, le personnel du réseau de surveillance de la poliomyélite est actuellement formé à différents aspects de la lutte contre la COVID-19 : détection des cas, recherche des contacts, dépistage en laboratoire et gestion des données. Nos systèmes de gestion des données et notre personnel de première ligne sont déjà activement mobilisés dans de nombreux pays et nous continuerons de prendre part à la riposte partout où nous sommes présents.

L'IMEP s'assurera également que, lorsqu'il participe, en première ligne, à la lutte contre la COVID-19, son personnel bénéficie de la formation nécessaire et dispose du matériel et des moyens logistiques requis pour intervenir en toute sécurité en appliquant les mesures de lutte anti-infectieuse. L'IMEP est consciente du fait que la plupart des aidants et des agents de santé sont des femmes et que celles-ci subiront donc davantage la propagation de la pandémie dans les pays touchés par la poliomyélite. Leur santé et leur sécurité sont une priorité et nous cherchons à limiter les conséquences pour elles, notamment en favorisant leur accession à des postes d'encadrement leur permettant de se faire mieux entendre.

MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LA POLIOMYÉLITE

Interruption temporaire des campagnes de vaccination

Il est conseillé à tous les pays qui prévoyaient de mener des campagnes de vaccination préventive contre la poliomyélite de reporter ces campagnes au deuxième semestre 2020. Ceux qui prévoyaient de mener des campagnes de riposte à des flambées de poliomyélite devraient quant à eux attendre jusqu'au 1^{er} juin 2020, et réévaluer alors la situation en fonction de l'évolution de la pandémie de COVID-19.^{1,2}

En dernier ressort, la décision d'intervenir face à une flambée incombe aux pays, qui devront comparer les risques d'une réaction plus tardive à la détection d'un poliovirus à ceux d'une riposte immédiate, laquelle pourrait contribuer à la propagation du SARS-CoV-2 et entraîner une hausse des cas de COVID-19. Si une campagne de vaccination réactive est décidée, les pays doivent veiller à ce que des mesures soient prises pour maintenir la lutte anti-infectieuse et protéger les agents de santé et la population.

Nous prenons cette décision avec grand regret, sachant qu'elle pourrait entraîner une augmentation du nombre d'enfants paralysés par la poliomyélite. Néanmoins, l'IMEP juge que ce choix s'impose car, dans la crise actuelle, il faut absolument sauver des vies et empêcher la propagation de la COVID-19.

Pour atténuer les risques liés à la baisse de l'immunité et pour protéger les enfants de la paralysie, l'IMEP continuera de renforcer autant que possible les activités essentielles de vaccination dans les zones où le risque de propagation du poliovirus est le plus élevé. Cette action s'inscrira dans le cadre des recommandations de l'OMS consistant notamment à vacciner prioritairement contre des maladies à propension épidémique comme la poliomyélite, la rougeole, la diphtérie ou la fièvre jaune.

Afin de répondre plus efficacement aux besoins sanitaires des communautés, le réseau de lutte contre la poliomyélite contribuera à la prestation de services essentiels partout où il est en mesure de le faire, notamment en Afghanistan, par exemple en préconisant la mise en place d'établissements de santé dans les zones les plus à risque. Nous pensons que la fourniture de ces services essentiels contribuerait à combattre efficacement la COVID-19 dans ces zones, tout en nourrissant la confiance et en créant des occasions de collaboration utiles. Dès qu'elle estimera sans danger de le faire, l'IMEP apportera un soutien aux pays dans la conduite des campagnes de vaccination de rattrapage.

Maintien de la surveillance

La priorité absolue de l'IMEP sera de poursuivre la surveillance de la paralysie flasque aiguë et la surveillance environnementale afin de suivre étroitement la circulation des poliovirus sauvages ou dérivés d'une souche vaccinale. L'IMEP donnera des orientations aux pays, et leur apportera activement son soutien, afin qu'ils puissent gérer les perturbations touchant l'acheminement des échantillons de selles, mener une surveillance communautaire, utiliser les plateformes numériques et étendre la surveillance environnementale quand la surveillance de la paralysie flasque aiguë est impossible.

¹ [Polio Eradication in the context of the COVID-19 pandemic. Summary of urgent country and regional recommendations from the Polio Oversight Board meeting of March 24, 2020.](#)

² [Principes directeurs relatifs aux activités de vaccination durant la pandémie de COVID-19 : orientations provisoires, 26 mars 2020.](#)

MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LA POLIOMYÉLITE



Rotary



unicef



BILL & MELINDA GATES foundation



Déterminés à éradiquer la poliomyélite

L'IMEP maintiendra la dynamique engagée dans les domaines stratégiques de façon à perdre le moins de terrain possible. Nous ferons le nécessaire pour revenir plus forts lorsque la crise de la COVID-19 se résorbera, afin d'agir plus vite encore, animés par notre détermination à libérer le monde de la poliomyélite.

Dans cette visée, l'IMEP veillera ces prochains mois à garantir la disponibilité des vaccins antipoliomyelitiques et l'accès à ces derniers, afin de pouvoir rapidement vacciner les communautés à risque, dès que la situation le permettra. Les travaux relatifs à la mise au point et à l'utilisation du nouveau vaccin antipoliomyelitique oral de type 2 se poursuivront au même rythme soutenu, l'objectif étant une introduction au troisième trimestre 2020.

Au cours des prochains mois, la poursuite des partenariats avec les donateurs et les parties prenantes et le maintien de leur soutien seront essentiels pour que l'IMEP continue d'avancer vers l'éradication de la poliomyélite, sachant que le report des campagnes de vaccination devrait allonger les délais et augmenter les besoins en ressources. L'IMEP s'engage à tenir informés nos donateurs et les autres parties prenantes, à mesure que le programme de lutte contre la poliomyélite s'adapte à l'évolution de la crise mondiale liée à la COVID-19.

Solidarité avec les plus vulnérables

Pour éradiquer la poliomyélite, il faut absolument atteindre les populations isolées et les personnes les plus vulnérables. L'IMEP a su mobiliser de façon ciblée des ressources et des stratégies afin de servir au mieux ces populations, s'assurer de leur confiance et nouer une solide collaboration avec elles. Tous ceux qui agissent ou investissent pour un monde exempt de poliomyélite devraient être fiers de leur apport à la lutte contre la COVID-19. Ils contribuent au renforcement des systèmes de santé et à la sécurité sanitaire mondiale. Ils améliorent la capacité des pays à se préparer aux urgences et à y répondre et à servir les populations les plus vulnérables.

Aujourd'hui plus que jamais, il faut placer la solidarité et le service au-delà des intérêts personnels.

MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LA POLIOMYÉLITE

